

1. Désignation du produit/de la préparation et de l'entreprise	
Nom commercial	KAIFLEX KKplus, KAIFLEX HTplus, KAIFLEX EF, KAIFLEX ST
Finalité	Isolation/protection des canalisations
Fabricant / fournisseur	KAIMANN GmbH Hansastraße 2-5 · D-33161 Hövelhof Tel.: +49 (0) 52 57- 98 50- 0 · Fax: +49 (0) 52 57- 98 50- 590
Informations	Contact: Dipl.-Ing. Wolfgang Andrä Responsable de la qualité Tel.: +49 (0) 52 57- 98 50- 314 · Fax: +49 (0) 52 57- 98 50- 693 wolfgang.andrae @ kaimann.de
Renseignements en cas d'urgence	Beratungsstelle für Vergiftungserscheinungen und Embryonaltoxikologie (Giftnotruf Berlin) Tel.: +49 (0) 30 -1 92 40 · www.giftnotruf.de
2. Composition/ indications relatives aux composants	
Caractérisation chimique/descriptif	Mousse à chaînes ramifiées à base de caoutchouc synthétique (élastomère) / NBR
3. Dangers possibles	
	Néant
4. Mesures de premier secours	
En cas d'inhalation	Aucune mesure particulière nécessaire
En cas de contact cutané	Aucune mesure particulière nécessaire
En cas de contact oculaire	Aucune mesure particulière nécessaire
En cas d'ingestion	Si possible, provoquer le vomissement
5. Mesures de lutte contre l'incendie	
Agents extincteurs adaptés	Sans limitation
Danger particulier lié à la préparation	Ne pas inhaler les gaz de combustion. En cas d'incendie, des gaz dangereux tels que CO et CO ₂ peuvent se dégager. En cas d'incendie, utiliser un appareil de protection respiratoire indépendant de l'air ambiant.
6. Mesures en cas de rejet involontaire	
Mesures de précaution liées aux personnes	Inutile
Mesures de protection de l'environnement	Inutile
Procédure de nettoyage / collecte	Collecte mécanique

Révisé le 27.10.2009. Les modifications par rapport à la dernière version sont signalées comme suit: (*)

7. Manipulation et stockage	
Manipulation / consignes de manipulation en toute sécurité	Aucune mesure particulière
Remarques relative à la protection contre les incendies et les explosions	Aucune mesure particulière
Remarques concernant le stockage avec d'autres produits	Aucune mesure particulière
Autres indications relatives aux conditions de stockage	Stockage possible dans des locaux propres et à l'abri de l'humidité, dans des conditions normales d'humidité relative (60 – 70 %) et de température ambiante (0 °C – 35 °C)
8. Limite d'exposition et protections personnelles	
Mesures générales de protection	Inutile
Protection respiratoire	Inutile
Protection des mains	Inutile
Protection des yeux	Inutile
9. Propriétés physiques et chimiques	
Forme	Flexibles ou panneaux (y compris autocollants), bandes autocollantes, bande auto-adhésive
Couleur	Noir ou gris
Odeur	Typique
Point de fusion	Néant
Point d'ébullition	Néant
Point d'inflammation	Difficilement inflammable (DIN EN 13501-1/DIN 4102-B1) Normalement inflammable (DIN EN 13501-1/DIN 4102-B2)
Limite d'explosion inférieure	Non applicable
Limite d'explosion supérieure	Non applicable
Densité relative à 20 °C	Masse volumique: 40 - 100 kg/m ³
Solubilité dans l'eau	Insoluble
10. Stabilité et réactivité	
Conditions à éviter	Eviter l'influence des flammes nues
Réactions dangereuses	Aucune réaction dangereuse connue
Produits de décomposition dangereux	Aucune décomposition en cas d'utilisation conforme aux prescriptions
11. Indications toxicologiques	
Expérience pratique	En cas de manipulation incorrecte et d'utilisation non conforme aux prescriptions, selon notre expérience et les informations en notre possession, le produit n'a aucun effet nocif sur la santé.
12. Indications écologiques	
	Le produit n'est pas classé comme dangereux pour l'eau.

Révisé le 27.10.2009. Les modifications par rapport à la dernière version sont signalées comme suit: (*)

13. Remarques relatives à la mise au rebut du produit	
Mise au rebut produit	Mettre le produit au rebut conformément aux prescriptions des autorités locales.
Liste indicative des critères de classement des déchets conformément à l'ordonnance allemande AVV	Ordonnance allemande relative à la classification des déchets « Abfallverzeichnis-Verordnung »: 07 02 13 (déchets plastiques) Remarque: La classification des déchets peut varier selon le domaine d'utilisation du produit. Respecter la décision européenne 2001/118/CE.
Mise au rebut emballage	Les emballages en carton peuvent être recyclés.
14. Indications relatives au transport	
	Aucune matière dangereuse conformément aux prescriptions de transport (ADR/RID, code IMDG, ICAO-TI/IATA-DGR)
15. Prescriptions	
	Marquage facultatif conformément à la directive de préparation 1999/45/CE.
16. Indications diverses	
	Les indications de la présente fiche technique de sécurité sont conformes à l'état actuel de nos connaissances et satisfont à la législation nationale et européenne. Les conditions de travail données de l'utilisateur échappent toutefois à notre connaissance et à notre contrôle. Les indications de la présente fiche technique de sécurité décrivent les exigences en matière de sécurité de notre produit mais ne garantissent nullement les propriétés du produit.

Révisé le 27.10.2009. Les modifications par rapport à la dernière version sont signalées comme suit: (*)